

 <b>COMITÉS DE LA MRC DE L'ÉRABLE</b> <b>2022-2023</b> Gilles Fortier, préfet Jocelyn Bédard, préfet suppléant		Nbre d'élus	Nbre minimum de réunions	Gervais Pellerin	Marc Simoneau	Yves Boissonneault	Jocelyn Bédard	Jean-François Labbé	Pierre Fortier	Gilles Fortier	Yves Charlebois	Donald Lamontagne	Christian Daigle	Éric Chartier
ADMINISTRATION ET POLITIQUE	Comité administratif <sup>1</sup> (préfet et préfet suppléant nommés d'office) (rés. 2021-12-378)	5	10	X			X		X	X		X		
	Table des MRC du Centre-du-Québec <sup>2</sup> (préfet et préfet suppléant nommés d'office) (rés. 2021-11-335)	2	3				X		X	X				
	Comité Ressources humaines <sup>3</sup> (3 maires / Partie 1, Partie 2, Partie 3) (rés. 2021-12-379)	3			X	X		X						
	Comité Évaluation municipale <sup>4</sup> (rés. 2021-12-379)	4	3	X	X				X		X			
	Comité Immobilisations <sup>5</sup> (rés. 2021-12-379)	3					X		X	X				
	Comité Ingénierie <sup>6</sup> (7 municipalités dans l'entente) (rés. 2021-12-379)	7	10	X	X	X		X				X	X	X
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	Comité Aménagement <sup>7</sup> (préfet nommé d'office) (rés. 2021-12-379)	4	4	X				X		X				X
	Comité Développement durable <sup>8</sup> (rés. 2021-12-379)	4	4	X			X		X				X	
	Comité consultatif agricole (CCA) (rés. 2021-12-379)	3	4			X	X	X						
	Comité régional agricole <sup>10</sup> (CRA) (rés. 2021-12-379)	3	3			X	X	X						
	Bureau des délégués <sup>11</sup> (préfet nommé d'office) (rés. 2021-12-379)	3		X	X					X				
	Comité du Parc régional des Grandes-Coulées et de gestion de la forêt publique <sup>12</sup> (rés. 2021-12-379)	3	2				X	X						X
	Comité Éoliennes <sup>13</sup> (préfet et maires touchés par le projet) (Y. Charlebois remplacé par <a href="#">Audrey Ouellette</a> ) (rés. 2021-12-379)	4	1							X	X	X	X	
	Conseil d'administration de GROBEC (rés. 2021-12-379)	1	4								X			
	Conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants de la zone (OBV) du Chêne (rés. 2021-12-379)	1				X								
	Conseil d'administration du CRECQ (5 MRC, 1 représentant par MRC) (rés. 2021-12-379)	1		X										
Conseil d'administration de l'Agence forestière des Bois-Francis <sup>14</sup> (rés. 2021-12-379)	1	4					X							
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Comité Développement économique <sup>15</sup> (rés. 2021-12-379 et 2022-03-094)	4	4			X	X		X	X				
	Comité du Fonds régions et ruralité <sup>16</sup> (FRR) (rés. 2021-12-379)	3	4				X						X	X
	Comité d'investissement commun <sup>17</sup> (rés. 2021-12-379)	1	6							X				
	Comité Rayonnement (tourisme et culture) <sup>18</sup> (rés. 2021-12-379)	2	3				X				X			
	Conseil d'administration de Culture Centre-du-Québec (rés. 2021-12-379)	1					X							
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	Comité stratégique de développement social <sup>19</sup> (rés. 2021-12-379)	2	5	X			X							
	Comité du projet « Signature » (rés. 2021-12-379)	2	5					X			X			
	Comité Immigration de L'Érable <sup>20</sup> (rés. 2021-12-379)	2	4	X			X							
	Comité de Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) (rés. 2021-12-379)	2	5	X			X							
	Comité Jeunesse (rés. 2021-12-379)	2	2					X				X		
	Comité Transport collectif et adapté <sup>21</sup> (rés. 2021-12-379)	3	4			X				X	X			
	Comité ad hoc « Services de santé » (rés. 2021-12-379)	2					X							X
	Comité ad hoc « Insalubrité » (rés. 2021-12-379)	1					X							
Conseil d'administration de l'Office régional d'habitation <sup>22</sup> (3 <sup>e</sup> élu : <a href="#">Martin Nadeau</a> , conseiller, Plessisville) (rés. 2021-12-380)	3	6				X					X			
SUPRA LOCAUX	Comité Mont Apic <sup>23</sup> (rés. 2021-12-379)	1	6					X						
	Comité Centre aquatique régional de L'Érable <sup>24</sup> (rés. 2021-12-379)	1	6					X						
	Comité Parc linéaire des Bois-Francis <sup>25</sup> (rés. 2021-12-379)	1	6		X									
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Comité de sécurité publique <sup>26</sup> (maires des 2 villes nommés d'office) (rés. 2021-12-379)	4	6						X	X	X	X		
	Comité Sécurité incendie (SSIRÉ) <sup>27</sup> (rés. 2021-12-379 et 2022-02-058)	6	4	X	X	X	X	X			X			
	Comité Schéma de couverture de risques et Sécurité civile <sup>28</sup> (maires des 2 villes nommés d'office) (rés. 2021-12-379)	4	2		X					X	X			X

<sup>1</sup> **Comité administratif** : [Code municipal - Règlements 103 et 281] Assume les compétences déléguées par le conseil.

<sup>2</sup> **Table des MRC** : Oriente le développement socioéconomique centricois et adopte les projets soumis au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

<sup>3</sup> **Comité Ressources humaines** : Advenant une mésentente entre la direction générale et une personne salariée, la personne salariée peut s'adresser au comité de ressources humaines ou à un membre du comité. De plus, ce comité pourrait être sollicité pour l'avancement de divers mandats RH (renouvellement d'assurance collective, analyse salariale, etc.)

<sup>4</sup> **Comité Évaluation municipale** : Assure le suivi du service de l'évaluation, est saisi des enjeux et collabore à fixer les objectifs de performances.

<sup>5</sup> **Comité Immobilisations** : Accompagne la direction générale dans le dossier concernant la construction du nouveau centre administratif de la MRC.

<sup>6</sup> **Comité Ingénierie** : Détermine le fonctionnement du service d'ingénierie et des services qui y sont offerts. Collabore à la planification des travaux.

<sup>7</sup> **Comité Aménagement** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision en aménagement du territoire. Fait des recommandations au conseil sur les demandes de modifications. Participe à l'élaboration du SADR et donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et la planification stratégique de la MRC.

<sup>8</sup> **Comité Développement durable** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision en environnement et développement durable. Donne son avis sur des projets potentiels. Participe à l'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC.

<sup>9</sup> **Comité consultatif agricole** : [ art. 148.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ] Étudie toute question relative au développement du territoire agricole, incluant la forêt privée, et fait des recommandations au conseil. Participe à l'élaboration du PDZA. Il donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le SADR et la planification stratégique de la MRC.

<sup>10</sup> **Comité régional agricole** : Analyse les dossiers soumis à la MRC dans le cadre du projet Ferme 59 et fait des recommandations au conseil.

<sup>11</sup> **Bureau des délégués** : [art. 128 du Code municipal] Comité se réunissant lorsqu'un cours d'eau se trouvant sur le territoire de 2 MRC nécessite des travaux d'entretien.

<sup>12</sup> **Comité du Parc régional des Grandes-Coulées et de gestion de la forêt publique** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement du Parc régional des Grandes-Coulées. Voit à la saine exploitation de la forêt publique du territoire et participe à l'élaboration de la Convention de gestion territoriale.

<sup>13</sup> **Comité Éoliennes** : Assure le suivi du dossier des éoliennes. Fixe les conditions d'admissibilité du Fonds de compensation individuelle.

<sup>14</sup> **CA de l'Agence forestière des Bois-Francis** : Oriente la mise en valeur des forêts privées centricois; élabore et met en œuvre le Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) et en assure le suivi.

<sup>15</sup> **Comité Développement économique** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement économique. Participe à l'élaboration des documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC.

<sup>16</sup> **Comité du FRR** : Fait le suivi du Fonds région et ruralité et recommande au conseil l'utilisation du FRR-Volet municipal et Volet projets structurants.

<sup>17</sup> **Comité d'investissement commun** : Il a le mandat d'appliquer la Politique d'investissement commune FLI/FLS dans l'analyse des dossiers présentés en tenant compte de la saine gestion des portefeuilles. Il est décisionnel.

<sup>18</sup> **Comité Rayonnement (tourisme et culture)** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement touristique et culturel ainsi que le développement du Parc régional des Grandes-Coulées. Participe à l'élaboration de politique et toutes ententes avec les ministères. Donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC.

<sup>19</sup> **Comité stratégique de développement social** : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement social. Participe à l'élaboration des documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC.

<sup>20</sup> **Comité Immigration de L'Érable** : Oriente les enjeux liés à l'attraction, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants. Participe à l'élaboration des documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA et la planification stratégique de la MRC.

---

<sup>21</sup> **Comité Transport collectif et adapté** : [Règlement 327] Œuvre au développement du milieu rural par la mise sur pied et l'évaluation d'initiatives qui favorisent la mobilité des personnes, qui optimisent les déplacements sur le territoire et qui répondent aux besoins des usagers et des clientèles cibles de ce type de service. Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement du transport collectif et adapté. Analyse les services offerts et leur niveau de qualité.

<sup>22</sup> **Conseil d'administration de l'ORH** : [Lettres patentes / SHQ] Veille au bon fonctionnement de l'Office régional d'habitation.

<sup>23</sup> **Comité Mont Apic** : Veille au bon fonctionnement du Mont Apic.

<sup>24</sup> **Comité Centre aquatique régional de L'Érable** : Veille au bon fonctionnement du Centre aquatique.

<sup>25</sup> **Comité Parc linéaire des Bois-Francs** : Veille au bon fonctionnement du Parc linéaire.

<sup>26</sup> **Comité de sécurité publique** : [Loi sur la police] Collabore avec la SQ et les élus municipaux au maintien d'un environnement sécuritaire à toute la population. Il assure le suivi des ententes de services policiers de la SQ sur le territoire et participe à créer un lien de communication entre la Sûreté et la clientèle desservie.

<sup>27</sup> **Comité Sécurité incendie (SSIRÉ)** : Assure le suivi du service d'incendie, est saisi des enjeux et collabore à fixer les objectifs de performances.

<sup>28</sup> **Comité Schéma de couverture de risques et Sécurité civile** : Collabore à la rédaction du Schéma de couverture de risques (aux 5 ans - *Loi sur l'incendie*). Détermine les enjeux liés à la sécurité civile et veille à la mise en place d'environnement favorable à l'intervention et à la prévention coordonnées sur le territoire.